

Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

7600

Établissement de
détention

SÉCURITÉ À LA PRISON DE TROIS-RIVIÈRES

DU RENFORT DEMANDÉ

2

PHOTO: ÈVE GUILLETTE

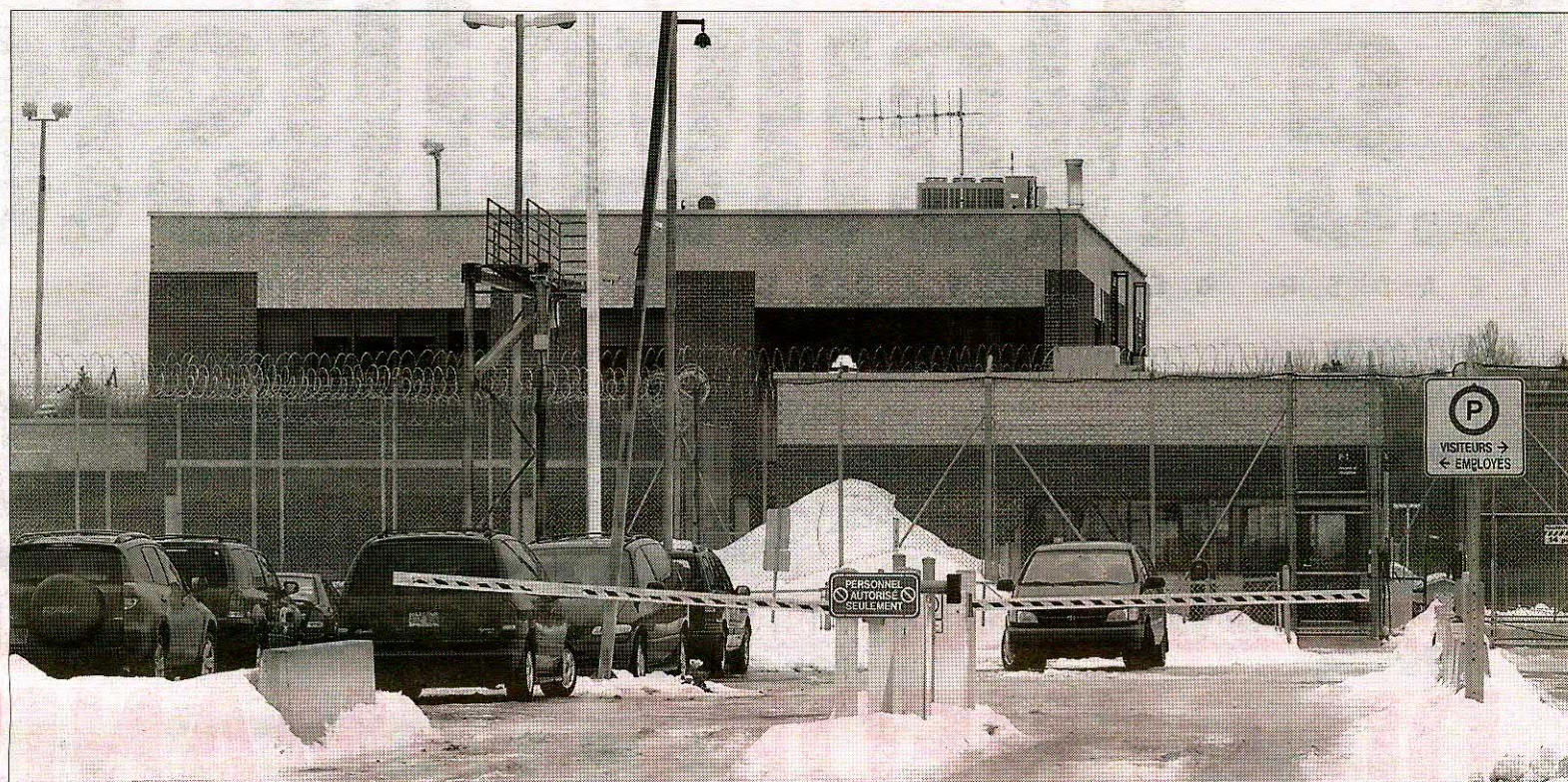


PHOTO: ÈVE GUILLETTE

Le Syndicat des agents de la paix en service correctionnel du Québec (SAPSCQ) est sur le point de s'adresser à la Commission des lésions professionnelles afin d'augmenter la sécurité autour du bâtiment carcéral.

SÉCURITÉ À LA PRISON DE TROIS-RIVIÈRES

Les agents correctionnels veulent du renfort

La Commission des lésions professionnelles interpellée pour l'ajout d'un patrouilleur supplémentaire



PAULE VERMOT-DESROCHES

paule-vermot.desroches@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Le Syndicat des agents de la paix en service correctionnel du Québec (SAPSCQ) est sur le point de s'adresser à la Commission des lésions professionnelles afin d'augmenter la sécurité autour du bâtiment carcéral. L'intervention fait suite à la spectaculaire tentative d'évasion survenue à la fin du mois de novembre à la prison de Trois-Rivières.

On se souviendra qu'un détenu avait réussi à déplacer un bloc de béton du mur pour se faufiler à l'extérieur. Par chance, un gardien se trouvait à visionner les caméras de surveillance au moment des faits et avait pu alerter l'équi-



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Stéphane Lemaire

pe de sécurité. Le détenu avait finalement été capturé par des agents avant qu'il ne quitte les lieux. Le SAPSCQ s'était ensuite adressé à la CSST afin que cette dernière fasse enquête sur le niveau de sécurité de l'établisse-

ment, notamment en ce qui a trait à la possibilité pour un détenu de pouvoir ainsi percer un trou dans un mur.

Or, les conclusions de l'inspecteur de la CSST n'auraient pas été favorables au syndicat, alors que la CSST aurait laissé à l'employeur le soin de revoir les mesures de sécurité dans l'établissement. Une conclusion qui ne fait pas le bonheur des agents correctionnels, qui poursuivent leur lutte auprès de la Commission des lésions professionnelles.

«Nous ne sommes pas d'accord avec le rapport de l'inspecteur. Ce que l'on souhaite, c'est l'ajout d'un patrouilleur sur le périmètre extérieur de l'établissement. Pour le moment, il n'y a qu'un seul patrouilleur, et ce genre d'événement peut se reproduire si on ne met pas en place les mesures nécessaires», a indiqué le président du syndicat, Stéphane Lemaire. Ce dernier s'attend à

connaître au cours des prochains jours la date où le syndicat sera entendu par la Commission des lésions professionnelles.

Trafic: un autre exemple

Lundi soir, quatre individus ont été arrêtés aux abords des terrains de la prison et devront répondre d'accusations liées au trafic de stupéfiants. Pour Stéphane Lemaire, cet événement démontre une fois de plus que la sécurité mérite d'être revue au centre de détention.

«On en voit de plus en plus à Trois-Rivières (des tentatives de passer des stupéfiants sur les terrains de la prison). Ça doit vouloir dire qu'il y a des lacunes au niveau de la sécurité. Du moins, si les trafiquants multiplient les tentatives, c'est qu'ils doivent savoir que ça peut leur être bénéfique. S'ils se faisaient prendre à chaque fois, ils ne tenteraient pas le coup», croit Stéphane Lemaire. •